



LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP-10 DE L'UNFCCC: MERCREDI 8 DECEMBRE 2004

Mercredi, les délégués à la CdP-10 ont poursuivi leurs délibérations en Plénière de la CdP, en groupes de contact et en un atelier du SBSTA. La CdP a procédé à l'examen de l'Article 6 du Protocole (mise en œuvre concertée) et du rapport du Comité Exécutif du MDP (CE) et à un échange de vue sur les activités de l'UNFCCC de pertinence pour la réunion internationale pour l'évaluation décennale de la mise en application du Programme d'Action de la Barbade pour le Développement Durable des PEID (PAB+10), pour la Conférence Mondiale sur la Réduction des Catastrophes (CMRC) et pour le processus de l'apport d'une contribution à la quatorzième session de la Commission du Développement Durable (CDD-14). Des groupes de contact se sont également réunis pour procéder à l'examen de la soumission des communications nationales non visées à l'Annexe I, du renforcement des capacités et des questions ayant trait aux systèmes de registre prévus dans l'Article 7.4 du Protocole, au mécanisme financier de l'UNFCCC et au transfert des technologies. L'après-midi, un atelier en session, consacré aux effets des, et à la vulnérabilité et à l'adaptation aux, changements climatiques, a été tenu.

PLENIERE DE LA Cdp

PREPARATIFS DE LA CdP/RdP-1: Questions ayant trait à l'Article 6 du Protocole: Mentionnant l'atelier sur l'Article 6 tenu récemment à Moscou, la FEDERATION DE RUSSIE a mis en relief le besoin pour les Parties de procéder à des échanges d'information sur, et à l'élaboration de, propositions de projets de mise en œuvre concertée (JI). L'UE a déclaré que les efforts fournis pour rendre les JI opérationnels devraient être intensifiés. Le représentant du secteur du COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE a encouragé l'élaboration d'approches à long terme, reconnaissant l'essor économique, l'éradication de la pauvreté et les priorités du développement social.

RAPPORT DU CE DU MDP: Le Président du CE du MDP, John Kilani (Afrique du Sud) a présenté un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du MDP, se focalisant, entre autres, sur: le travail accompli dans le domaine de l'enregistrement des projets inscrits dans le cadre du MDP, l'approbation des méthodologies et l'accréditation des entités opérationnelles. Le JAPON et l'UE ont encouragé une plus grande transparence dans les travaux du CE. L'UE, le COSTA RICA et l'ARGENTINE ont

souligné la nécessité d'accorder une priorité aux projets axés sur l'énergie. L'ARGENTINE a déclaré que les membres du CE devraient bénéficier d'une intimité dans leurs discussions. L'INDE a fait part de ses réserves concernant l'interprétation, par le CE, des exigences de complémentarité mentionnées dans les Accords de Marrakech. Le délégué des ETATS-UNIS, appuyé par l'ARABIE SAOUDITE, a déclaré que les observateurs devraient être autorisés à être physiquement présents dans les réunions ouvertes du CE et a fait part de ses réserves concernant les règles adoptées par le Comité de Supervision des JI et le Comité du Respect des Dispositions, qui restreignent la présence des Parties au Protocole.

Le CHILI a souligné la nécessité de sauvegarder l'intégrité environnementale des projets du MDP et, avec d'autres participants, de fournir des ressources suffisantes au CE. Le délégué a proposé de recruter un personnel permanent pour le CE pour économiser les coûts du recrutement de consultants. L'EGYPTE et l'ALGERIE ont encouragé une plus grande simplification des modalités et des procédures. Le MAROC a appelé à une avancée des travaux de consolidation des méthodologies appliquées pour l'efficacité énergétique et le transport, et, avec le COMMERCE ET L'INDUSTRIE, a encouragé une plus grande souplesse sur la question de complémentarité. Le RESEAU 'CLIMATE ACTION' a accueilli avec satisfaction les efforts fournis par le CE pour la restriction des projets ayant recours au HFC-23 (trifluorométhane), et a appelé à l'exclusion des projets utilisant l'oxyde nitrique et des projets employant des combustibles non recommandés. Le CONSEIL INTERNATIONAL DES INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES LOCALES a appelé le CE à fournir des directives concernant les méthodologies applicables aux projets urbains. Raúl Estrada-Oyuela (Argentine) présidera un groupe de contact sur ce sujet.

EXCHANGE DE VUES SUR LES ACTIVITES DE L'UNFCCC DE PERTINENCE POUR D'AUTRES REUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES: La REPUBLIQUE EQUATORIALE a décrit les efforts fournis en Amérique Latine et Caraïbes, relativement à la CMRC. Le GROUPE 'UMBRELLA' a déclaré que la contribution la plus appropriée qui pourrait être apportée à ces réunion serait un rapport factuel donnant un aperçu sur les activités pertinentes de l'UNFCCC, et que les Parties ne devraient pas procéder à la négociation de la manière dont le Secrétariat rend compte de ces activités. L'ARABIE SAOUDITE a indiqué que les déclarations de l'UNFCCC doivent refléter le consensus des Parties.



L'AOSIS, avec plusieurs autres participants, a mis en relief la pertinence des changements climatiques aux processus intergouvernementaux et a encouragé la tenue, avant la CdP-11, d'un atelier consacré à la mise en place d'une caisse d'assurance internationale pour la couverture des préjudices causés par les effets des changements climatiques dans les PEID. Le porte-parole a déclaré que la CdP-11 devrait examiner les résultats de la PAB+10 et apporter à la CDD-14 des contributions touchant au rapport entre changements climatiques et développement durable. Il a également suggéré la tenue, avant la CDD-14, d'un atelier consacré au thème 'changements climatiques et énergie pour le développement durable'. L'UE a déclaré que la CdP-10 devrait apporter une contribution au Sommet du Millénaire+5. Le PANAMA a recommandé que le compendium des communications nationales concernant les effets des changements climatiques et des mesures prises, devrait être transmis à ces réunions. Le RESEAU 'CLIMATE ACTION' a souligné que les synergies et la coopération entre les organes des Nations Unies sont essentielles pour la mise en place d'un régime d'adaptation adéquat. Un groupe de contact présidé par José Romero (Suisse) planchera sur ce sujet.

GROUPES DE CONTACT

COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES

NON VISEES A L'ANNEXE I: Ce groupe de contact a été coprésidé par Soobaraj Nayroo Sok Appadu (Maurice) et Anders Turesson (Suède) et a traité de la soumission des deuxièmes et, le cas échéant, des troisièmes communications nationales. Les délégués ont débattu du projet de décision transmis par la SBI-20 et de deux soumissions effectuées, l'une, par le G-77/Chine et, l'autre, par les Etats-Unis, axées sur le calendrier du financement et de l'achèvement des deuxièmes et troisièmes communications nationales des Parties non visées à l'Annexe I. Les Parties ont procédé à un premier échange de vues sur ces soumissions, soulignant l'importance de l'entretien des capacités des équipes nationales, qui ont été créées durant l'élaboration des premières communications nationales, aux fins de s'assurer de la continuité du cycle des projets, et d'un prompt accès aux financements.

En réaction à la suggestion des Etats-Unis appelant les Parties non visées à l'Annexe I à fournir des mises à jour régulières à leurs inventaires de gaz à effet de serre, le G-77/CHINE a précisé que, dans le cadre des travaux du groupe de contact, les inventaires constituent "un sujet officieux," car aucune décision de la CdP ne demande de telles mises à jour, et que par conséquent, le groupe de contact ne devrait pas aborder la question des inventaires. Un projet de texte révisé sera compilé sur la base des soumissions et du projet de décision disponible.

RENFORCEMENT DES CAPACITES: Ce groupe de contact a été coprésidé par Roger Cornforth (Nouvelle Zélande) et Shirley Moroka (Afrique du Sud). Faisant référence aux décisions 2/CP.7 (renforcement des capacités des pays en développement) et 3/CP.7 (renforcement des capacités des pays en transition économiques), le Coprésident Cornforth a parlé du besoin d'une évaluation de la mise en application des cadres de renforcement des capacités. La TANZANIE, au nom du G-77/Chine, a mis l'accent sur les principes décrits dans la décision 2/CP.7 et a indiqué que le Groupe soumettra, le 9 décembre, une proposition qui servira de plate-forme à la discussion. L'UE, les ETATS-UNIS et d'autres

participants, ont suggéré, à la place et lieu de cela, que les coprésidents élaborent un texte basé sur les contributions apportées par toutes les Parties intéressées et sur les documents pertinents disponibles. Les délégués ont décidé d'examiner le texte du G-77/Chine, à la prochaine réunion du groupe de contact.

ARTICLE 7.4 DU PROTOCOLE: Murray Ward (Nouvelle Zélande) a présidé le groupe de contact chargé du traitement des questions des registres et du format électronique standard proposé pour les rapports. S'agissant des questions ayant trait aux systèmes de registre, le Secrétariat a introduit un projet de texte et a présenté un aperçu général des principaux sujets devant être examinés.

MECANISME FINANCIER: Ce groupe de contact a été coprésidé par Rawleston Moore (Barbade) et Jozef Buys (Belgique). Le Coprésident Buys a demandé aux participants de présenter leurs commentaires sur les sous-articles de l'ordre du jour, consacrés au Fonds Spécial pour les Changements Climatiques (FSCC) et aux questions ayant trait à la mise en œuvre de la décision 5/CP.8 (évaluation du mécanisme financier), et a précisé que les directives à l'intention du FEM seront traitées au cours d'une réunion ultérieure. L'AFRIQUE DU SUD, au nom du G-77/Chine, a réitéré ses réserves concernant l'adjonction, par le FEM, de nouvelles conditions pour l'accès au FSCC, et a suggéré que la question de l'évaluation du mécanisme financier soit traitée par la SBI-22. Toujours au sujet de l'évaluation du mécanisme financier, l'UE a recommandé de prendre en considération les résultats de la Troisième Etude de la Performance Général du FEM. Les ETATS-UNIS et le CANADA ont indiqué que les paramètres des évaluations précédentes peuvent être utilisés.

TRANSFERT DES TECHNOLOGIES: Ce groupe de contact a été coprésidé par Kishan Kumarsingh (Trinidad et Tobago) et Holger Liptow (Allemagne). Le Coprésident Kumarsingh a expliqué que le SBSTA a demandé au groupe d'élaborer un projet de conclusions et un projet de décision. Le JAPON, appuyé par les ETATS-UNIS, a déclaré que le groupe n'a pas besoin de produire un projet de décision. Le BANGLADESH a proposé de considérer la biotechnologie comme une technologie de fixation du carbone. Les ETATS-UNIS, appuyés par le CANADA, ont déclaré que la question du transfert des technologies devrait être examinée dans le cadre de l'Article 4.5 (transfert des technologies). Le G-77/CHINE a appelé à un soutien financier ciblant l'amélioration des technologies autochtones et du transfert des technologies, et à la conduite de recherches conjointes impliquant pays industrialisés et pays en développement. Le porte-parole a proposé que le financement du centre d'échange d'informations sur les technologies de l'UNFCCC (TT: CLEAR) soit imputé au budget central. Quelques délégués ont proposé que le Secrétariat procède à la compilation d'un rapport sur les besoins en matière de technologies, dérivé des rapports nationaux. Divers intervenants ont indiqué que ce travail est déjà entrepris par d'autres organisations.

ATELIER DU SBSTA SUR LES EFFETS DES, LA VULNERABILITE ET L'ADAPTATION AUX, CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Cet atelier a été présidé par le Président du SBSTA Benrageb. Les délégués y ont entendu des exposés présentés par des experts, émaillés de périodes de questions-réponses, et ont clôturé leurs travaux par une séance de conclusion générale.



EXPOSES: Richard Klein, de l'Institut de Potsdam pour la Recherche sur les Effets des Changements Climatiques, Allemagne, a traité de la question des demandes de recherche engendrées par l'adaptation aux changements climatiques. Il a souligné que les scénarios et les modèles utilisés pour la détermination des effets des changements climatiques ne sont pas toujours utiles à la détermination de l'adaptation. Klein a signalé l'existence d'un décalage entre la recherche sur les effets, qui utilise des modèles à grandes échelles spatiales et temporelles, et la recherche sur l'adaptation, qui utilise des méthodes qualitatives basées sur des données locales et une approche à court terme. Il a suggéré que la recherche doit chercher à mettre en phase les études d'impact et les études d'adaptation, et à intégrer les conditions locales, aux fins de fournir aux décideurs des données pertinentes au plan temporel et spatial. Il a précisé que les études devraient déterminer la probabilité des effets, les coûts et profits des différentes mesures d'adaptation et les coûts d'opportunité de l'inaction dans ce domaine.

Dans le débat qui a suivi, les participants ont souligné la valeur du savoir local. Klein a précisé que tous les savoirs – locaux et traditionnels – devraient être pris en considération et assujettis au même examen minutieux que celui auquel sont soumises les connaissances scientifiques conventionnelles. La FRANCE a posé la question de savoir comment les modèles climatiques pouvaient aider les autorités à faire face aux manifestations climatiques sévères, comme les vagues de chaleurs, et Klein a expliqué que dans ce cas précis, les secteurs vulnérables sont déterminés par des facteurs sociaux qui n'ont pas de rapport avec le climat. Répondant à une question sur le degré de certitude de ces modèles, Klein a répliqué que tous les modèles ont une mesure d'incertitude, tout comme la recherche en matière d'adaptation, et que par conséquent les chercheurs doivent viser à déterminer et à réduire le plus possible, l'incertitude.

Linda Mearns, du Centre National pour la Recherche Atmosphérique, Etats-Unis, a présenté l'utilisation de modèles climatiques régionaux dans les études d'impact et d'adaptation. Elle a souligné que les modèles régionaux sont particulièrement utiles dans l'évaluation des effets des changements climatiques dans les îles, les montagnes, les littoraux et les régions à schémas complexes en matière d'utilisation des sols. Elle a indiqué que les modèles régionaux peuvent aider à réduire l'écart entre les normes "de haut en bas" et l'adaptation "de bas en haut", précisant que ces modèles doivent toutefois rendre compte des incertitudes des voies d'émission futures. Elle a souligné que les modèles régionaux et mondiaux sont des outils utiles, mais que leurs limitations doivent être reconnues.

La JAMAÏQUE a demandé si des modèles régionaux ont été établis pour la région des Caraïbes. Mearns a fait référence aux évaluations climatiques régionales, financées par le FEM. La CHINE a présenté un commentaire sur les incertitudes inhérentes à l'utilisation des modèles climatiques mondiaux. Mearns a déclaré que ces modèles sont devenus plus sophistiqués, mais que les évaluations gagneront toujours à intégrer le savoir local.

Rupa Kumar Kolli, de l'Energy and Resources Institute, Inde, a présenté son expérience dans l'application de modèles régionaux à haute résolution dans les scénarios de changements climatiques applicables à l'Inde. Il a souligné que les caractéristiques topographiques locales sont importantes pour la détermination de

l'intensité des phénomènes climatiques tels que les moussons. Il a démontré comment les simulations de modèles mondiaux disposent de détails insuffisants pour la conduite des évaluations à l'échelon des pays, et comment les modèles régionaux qui opèrent sur une résolution de 50 km², fournissent des résultats plus exacts, même lorsqu'ils utilisent des données tirées des modèles mondiaux. S'agissant de l'évaluation des résultats des modèles régionaux, Kolli a précisé que c'est la répartition des stations climatiques sur le terrain qui détermine les capacités d'évaluation. Il a indiqué que l'incertitude peut être réduite par la fourniture au système d'avantage de feedback sur les régions de grande incertitude, telles que les littoraux.

Judy Lawrence, du Ministère Néo-zélandais de l'Environnement, a parlé des outils de la détermination de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques, dans une économie agricole développée d'une région tempérée. Elle a expliqué la manière dont la Nouvelle Zélande est en train de fournir aux agriculteurs les voies et moyens de faire face aux effets des changements climatiques, à travers l'extension de la croissance des cultures saisonnières, la diversification des types de cultures et la fourniture d'un accès à des données climatiques crédibles. Elle a noté que les études d'impact et de vulnérabilité effectuées dans le sens de haut en bas de la pyramide du secteur de l'agriculture, n'ont pas réussi, précédemment, à atteindre les agriculteurs, mais que la participation des parties prenantes dans les évaluations devient de plus en plus commune. Elle a souligné que la Nouvelle Zélande est également en train d'élaborer un plan d'action national de développement durable pour le secteur de l'eau.

Les participants ont ensuite débattu de l'adaptation dans le secteur de l'eau, de la recherche sur la végétation et des partenariats interrégionaux.

Marjorie Soto Franco, de la Croix Rouge du Nicaragua, a parlé de l'approche générale, de la stratégie et des méthodes utilisées dans la préparation aux catastrophes liées aux changements climatiques, dans le cadre du projet pilote mené sur le littoral du Nicaragua donnant sur les Caraïbes. Elle a indiqué que le programme de la Croix Rouge relatif aux changements climatiques visent à établir des liens, à tous les niveaux, entre les experts des changements climatiques et les communautés effectuant les préparatifs aux catastrophes, à travers l'amélioration de la prise de conscience, le renforcement des capacités et la défense de la cause. Décrivant le caractère participatif du projet, elle a souligné qu'il traite les risques climatiques à travers l'élaboration de méthodes et d'outils, la mise en place d'un dialogue institutionnel et l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités.

Robert Correll, de l'Arctic Impact Assessment Council, Etats-Unis, a présenté les résultats de l'étude en cours des effets des changements climatiques dans l'Arctique. Il a souligné les caractéristiques uniques des températures et des précipitations de l'Arctique, et a affirmé que les effets y sont exercés de manière plus sévères et plus rapide que dans d'autres régions. Correll a souligné que l'étude, qui repose sur une variété de sources, dont celles du savoir autochtones, a déterminé que dans les 100 prochaines années, la température sont susceptibles de connaître une évolution pouvant atteindre 10 degrés Celsius dans certaines régions de l'Arctique. Il a indiqué qu'au fur et à mesure de la disparition des



glaciers, les moyens de vivre seront bouleversés par les changements survenant dans les écosystèmes et dans les aires de répartition des animaux et par l'apparition de nouvelles voies de transport maritime. Il a expliqué qu'il y a des preuves de perte de salinité des océans due aux quantités massives d'eau provenant des calottes glacières et que cela affectera la circulation du courant thermique des océans, altérant ainsi gravement l'un des principaux régulateurs du climat de la planète.

Osvaldo Canziani, de l'Universal Ecological Foundation, Argentine, a parlé du destin des communautés autochtones dans le cadre des changements climatiques. Il a mis en relief les travaux effectués dans le cadre de l'Évaluation Écosystémique du Millénaire et a déclaré que les populations autochtones sont menacées par de nombreux problèmes environnementaux et notamment par les changements climatiques. Il a cité l'insécurité alimentaire et la rareté de l'eau comme étant deux effets des changements climatiques sur les populations autochtones, notant que l'accès à l'eau sera réduit de manière grave d'ici 2080. Joseph Konno, de l'Agence pour la Protection Environnementale, Micronésie, a présenté un projet mis en place dans son pays, qui utilise, dans le domaine de l'adaptation, une approche anti-risque climatique. Il a parlé de l'application de ce projet à l'amélioration de la surface des routes, aux amendements réglementaires dans la planification de l'utilisation des terres et à la planification stratégique nationale du développement. Mettant en exergue les entraves posées dans ce domaine, telles que la rareté des données, la limitation des ressources et les difficultés à accéder au financement et à une définition acceptable des risques, il a affirmé qu'à long terme, les projets de développement anti-risques climatiques minimisent les coûts et améliorent les retombées des investissements.

Les participants ont ensuite engagé un débat sur les niveaux de l'influence des activités humaines dans la région Arctique, sur le rôle des populations autochtones dans les études d'impact, et sur la manière de transférer l'expérience de l'étude de l'Arctique, à d'autres régions.

CONCLUSIONS: TUVALU a souligné l'urgence avec laquelle doivent être traités les besoins des pays les plus vulnérables, et avec laquelle on doit passer de la phase de l'échange d'information et d'étude à celle de l'action. Le délégué a affirmé que sans mesures appropriées d'adaptation aux changements climatiques, le développement durable des PEID sera sérieusement mis en péril. Le BRESIL a parlé des Scénarios Régionaux de Changements Climatiques mis en place pour le programme de l'Amérique du Sud, qui fourniront des renseignements sur les effets des changements climatiques et sur les études de vulnérabilité et d'adaptation, et a indiqué que ces renseignements seront accessibles aux pays d'Amérique du Sud.

L'UE a noté que l'adaptation est une réponse à court et à moyen termes, à la variabilité climatique, qui ne peut pas faire face aux effets à long terme des changements climatiques. Avec le JAPON, le représentant a souligné que des mesures d'atténuation de effets sont requises pour éviter le dépassement des seuils critiques.

Le CANADA a plaidé pour l'adoption d'une approche basée sur le degré de vulnérabilité, pour informer le processus décisionnel de l'adaptation. Le délégué a précisé que l'adaptation n'est pas un thème nouveau, et qu'il a besoin d'être compris dans le cadre de la gestion des risques. La STRATEGIE INTERNATIONALE POUR LA REDUCTION DES CATASTROPHES a mis en relief les liens entre l'adaptation et la gestion et la réduction des risques. Soulignant que la communauté de la gestion des risques a plusieurs outils à offrir, il a encouragé l'établissement d'un engagement plus important entre les communautés de l'adaptation et de la gestion des risques.

Le PANAMA a mis en exergue le projet d'adaptation régional du FEM en cours de concrétisation en Amérique Centrale, au Mexique et à Cuba, qui vise à traiter la vulnérabilité actuelle aux dangers climatiques, à travers un processus impliquant toutes les parties prenantes. Il a indiqué que la phase finale du projet présentera un certain nombre d'options d'adaptation particulières. La CHINE a déclaré que la mise au point et le transfert des technologies peut jouer un rôle important dans l'adaptation. L'ARABIE SAOUDITE a souligné l'importance de l'adaptation aux effets des mesures de réponse, et, avec le JAPON et d'autres, a mis en relief la valeur des échanges d'information. La FRANCE a souligné l'importance de la fourniture des renseignements aux décideurs locaux. Plusieurs pays ont noté l'urgence du besoin de passer à l'action. Le délégué des ILES COOK a souligné la nécessité de traiter la problématique de l'adaptation sur une échelle plus importante et a parlé des difficultés rencontrées dans les pays vulnérables à obtenir une assurance appropriée. Le SOUDAN a fait remarquer que les capacités adaptatives se perdent avec l'augmentation de l'intensité des phénomènes climatiques, et que par conséquent des approches viables garantissant les moyens de vivre, sont cruciales.

DANS LES COULOIRS

De nombreux délégués ont exprimé à la fois surprise et confusion, mercredi, face à ce qu'ils ont estimé être des tentatives de court-circuiter les débats sur le Programme d'Action de la Barbade pour le Développement durable des PEID et sur la Conférence sur la Réduction des Catastrophes, pour empêcher l'élaboration de conclusions sur ces sujets avant que les discussions n'aient lieu. Certains d'entre eux se sont dits également préoccupés par les pourparlers sur l'assouplissement des règles concernant la question de la complémentarité, dans le débat consacré au MDP, en raison du risque de déstabilisation des efforts de réduction des émissions, fournis par les pays industrialisés. D'autres, en revanche, ont suggéré qu'une souplesse accrue est nécessaire pour promouvoir l'investissement dans les pays en développement.

Dans une note plus positive, plusieurs participants, enthousiastes à l'égard de l'atelier sur l'adaptation, tenu dans l'après-midi, ont souligné que les échanges d'information et d'expériences ont mis en exergue l'urgence qu'il y a à entreprendre une action. Certains ont exprimé l'espoir de voir l'atelier catalyser "l'action" d'adaptation, colportée par la rumeurs.